



**Le Conseil départemental des Landes  
et le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine  
soutiennent la course landaise**

En raison de la crise du Covid-19, **la course landaise est à l'arrêt depuis le 15 mars et les élevages connaissent de grandes difficultés pour couvrir les charges d'alimentation des troupeaux.**

**A l'initiative du Département des Landes et de la Région Nouvelle-Aquitaine, une réunion** avec la préfète des Landes et la Fédération française de la course landaise a débouché sur la mise en place d'une **cellule de crise** coordonnée par les services de l'Etat. Un **plan d'action** a été élaboré visant à favoriser le maintien des cheptels de vaches landaises.

**Les besoins** pour couvrir les charges d'alimentation et les frais vétérinaires de mars à septembre, sont estimés à **500 000 euros**.

Saisis par la Fédération d'une demande de soutien et conscients de l'importance économique et sociale de la course landaise, du rôle qu'elle joue dans l'attractivité de nos territoires, **les deux collectivités voteront, le vendredi 17 juillet prochain, une aide aux ganadéries**, soit une subvention de **152 000 euros par le Département des Landes et 70 000 euros par la Région Nouvelle-Aquitaine**.

« *L'Etat et les EPCI doivent compléter ce dispositif indispensable pour maintenir une activité qui relève du patrimoine culturel régional* » insistent **Alain ROUSSET**, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, et **Xavier FORTINON**, président du Conseil départemental des Landes.

Contacts presse :

Mathilde Charon-Burnel 06 72 56 12 82 / [presse@landes.fr](mailto:presse@landes.fr)  
Rachid Belhadj 05 57 57 02 75 / [presse@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:presse@nouvelle-aquitaine.fr)